

l'intérêt sur notre dette publique, cela est inconcevable. Multiplions cela par 365 jours et l'on obtient plus de 2 milliards de dollars. Combien de choses pourrait-on réaliser avec 2 milliards?

Lorsque je demandais, la semaine dernière, à l'honorable secrétaire d'État (M. Faulkner) s'il était disposé à demander au président du Conseil du Trésor (M. Drury) des crédits supplémentaires pour lui permettre d'accepter un plus grand nombre de projets dans le cadre du programme «Perspectives-Jeunesse», il m'a répondu tout simplement: Je n'en ai pas fait la demande et je n'ai pas l'intention de le faire. Monsieur l'Orateur, c'est décevant pour des jeunes qui ont préparé des projets valables. Il faut examiner ces projets préparés par des jeunes gens sérieux qui ont voulu participer pleinement, dans leur pays, à l'invitation du gouvernement, qui leur a dit: Préparez des projets, présentez-les-nous et nous allons vous accorder des subventions pour vous permettre de faire quelque chose de pratique. Le budget du secrétaire d'État est limité; il ne peut pas faire davantage.

L'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras), qui est à son siège, connaît beaucoup de problèmes dans l'administration des projets d'initiatives locales.

Pour ma part, je considère avoir fait mon devoir en présentant des suggestions honnêtes et positives à l'honorable ministre et au gouvernement, afin de leur permettre de faire une meilleure sélection des projets d'initiatives locales qui ont été présentés, pensés, couchés sur le papier par des personnes responsables, mais dont les trois quarts ont été refusés, faute d'argent. Si ce n'est pas l'argent qui manque, je me demande si ce n'est pas l'eau; si c'est l'eau, on est servi à souhait cette année, parce qu'il pleut chaque jour. Cela, on le sait bien, ce n'est pas d'eau qu'on manque, mais d'argent!

En ce qui a trait au financement du secteur public, le ministre des Finances perçoit des impôts en vertu des lois de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, afin d'obtenir les revenus suffisants pour donner les crédits nécessaires à tous les ministères.

Ainsi, le ministre des Finances est le centre de toute l'administration fédérale.

Voilà pourquoi j'ai confiance,—et je dis à la face de tout mon pays—connaissant la sincérité et l'honnêteté du ministre des Finances, que d'ici quelque temps il étudiera sérieusement les propositions qui lui sont faites, afin d'apporter une correction. Il faudrait cesser de financer le secteur public au moyen d'emprunts, ce qui entraînerait enfin un déblocage et permettrait aux Canadiens de se servir des économies des particuliers et nos institutions financières privées pourraient financer plus efficacement le secteur privé, et le secteur privé deviendrait plus efficace, parce qu'il aurait à sa disposition l'argent nécessaire pour fonctionner normalement.

Je crois que par le bill C-193, on apporte quelques adoucissements à l'impôt sur le revenu des particuliers. Je le reconnais, et je remercie le ministre d'avoir fait quelque chose. Mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait faire davantage, et faire plus vite, afin qu'on puisse changer cette manière de comptabiliser nos forces humaines, nos forces de travailleurs.

Je lisais récemment, dans une revue publiée dans un pays d'Europe dévasté par la guerre à deux reprises, que c'est un compte à rebours qu'on fait là-bas. Au lieu d'établir des statistiques relatives au chômage, on compile des statistiques ayant trait au manque de main-d'œuvre, et ce

pays, après avoir été dévasté à deux reprises, prête maintenant aux pays alliés, au Canada comme aux autres. Et s'il y a eu transformation dans son système de financement, c'est qu'on a instillé dans le cœur de ces gens la fierté de bien servir leur pays, de donner leur plein rendement.

Il est désolant de constater que des jeunes hommes costauds et en pleine santé, dont les parents se sont donnés corps et âme pour les élever convenablement, les faire instruire, leur faire obtenir les diplômes dont ils ont besoin pour gagner leur vie et pour aider leur pays, crouissent dans l'oisiveté. Il n'y a personne pour les employer, alors qu'il y en a d'autres qui manquent de temps. Il y a pourtant des gens qui, comme moi, travaillent 15, 16 ou 18 heures par jour. Nous faisons notre possible pour bien administrer le pays en nous servant des vieux outils ébréchés. Peu importe la valeur de l'ouvrier, s'il travaille avec un corroyeur émoussé, tout le bois travaillé portera la marque des brèches. Pourtant les ouvriers vont travailler très fort.

Et c'est ce qu'on fait ici. Alors, faisons donc en sorte de «changer le cylindre» pendant qu'il en est encore temps, parce que j'ai déjà lu quelque part que notre système économique sera réformé par des hommes d'ordre, avec nous et pour nous, ou il le sera par des gens de désordre, contre nous et sans nous.

On sait que dans l'esprit de ces jeunes criblés de dettes, il ne peut rien germer que de néfaste. J'ai eu 20 ans un jour, moi aussi, et il n'aurait pas été bon de me laisser oisif. J'ai travaillé à 5c. l'heure pour me sustenter, mais j'ai travaillé. Il arrive pourtant aujourd'hui qu'un trop grand nombre de personnes ne trouvent même pas à échanger leur travail contre leur subsistance.

C'est cela qui est pénible en 1973, c'est cela que le Canada n'a pas les moyens de se payer, et c'est pour cette raison que j'invite le ministre des Finances à présenter au comité, lorsque l'étape de la 2^e lecture sera franchie, des amendements visant à améliorer son projet de loi, afin qu'il soit plus généreux à l'endroit des particuliers, des travailleurs, de façon à leur laisser une plus grande part du fruit de leur travail.

Tout ce qui manquera pour administrer le secteur public, qu'on aille le puiser dans la Banque du Canada.

● (2140)

J'espère que ce n'est pas qu'un vain mot, que c'est une institution qui veut dire quelque chose.

Je me souviens, monsieur l'Orateur, que lorsque mon chef, l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette), a présenté au cours de l'hiver un bill tendant à modifier la loi sur la Banque du Canada, le ministre des Finances était à son siège et l'écoutait religieusement; il semblait dire qu'il serait donc logique de modifier deux articles de la loi afin de permettre à cette institution de prêter non pas pour six mois, mais pour 60 ans, comme on le fait en ce qui a trait à certains pays d'Europe ou d'Asie.

Remarquons bien, en passant, au sujet de ces prêts que nous consentons ailleurs, que même si des malins ont dit qu'on s'opposait à cela, je tiens à déclarer ici ce soir que c'est absolument faux. Nous avons dit—et je le répète—que si l'on peut consentir des prêts à aussi long terme et au coût d'administration à d'autres pays, pourquoi ne pourrait-on pas le faire pour le Canada, pour les provinces et les municipalités? Si la recette est bonne ailleurs, elle serait également bonne dans notre pays.

Monsieur l'Orateur, les jours ne sont pas trop lointains où l'ensemble de la population canadienne demandera au